

Les Bons Villers, le 8 décembre 2023

**CONVOCATION REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU  
CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE.**

Conformément à l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et à l'article 26 bis, §6, alinéa 3 de la loi organique des CPAS, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune qui aura lieu le **lundi 18 décembre 2023 à 19 heures.**


**Ordre du jour :**

**Séance Publique :**

1. Présentation de la note de politique générale sur le programme d'actions du CPAS pour l'exercice 2024 - Prise d'acte
2. Présentation du rapport annuel sur les synergies entre la commune et le Centre Public d'Action Sociale – Prise d'acte

Pour le Collège,

Le Directeur général

  
B. WALLEMACQ



Le Bourgmestre

  
M. PERIN

Pour le CPAS,

La Directrice générale f.f.,

  
D. PICCININNO



La Présidente

  
A.-L. DESMIT